

Un maréchal scié

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 8

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186335>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cauquiès quartettès, l'étaï on metcheint coco po sa fenna et l'allavè tant qu'à la taupâ. Onna né que revegnâ grindzo à l'hotô, tràovè sa fenna qu'étaï montâie su onna chaula et que fasâi dè l'oodrè su on trablîâ. Adon lo gaillâ vâo coumeinci à gongounâ, mâ la fenna qu'avâi djurâ que le ne voliâvé pas mé sè laissi eimbêtâ pè se n'hommo, accrofsè on baignolet et à l'avi que lo lulu arrevè proutso dè lli, le lâi fot 'na ramenâie su la téta avoué s' n'éze, que lo fond s'épéclliè et que totè lè dâovè s'éparpeliènt pè l'hotô, que ne reste perein à la man dè la fenna què lè dou sacllio que sè tràovont crosi su lo cotson dâo gaillâ. Adon la fenna sè met à semottâ cliâo sacllio avoué tant dè fooce que se n'hommo a bintou éta étaï lè quatre fai ein l'ai et tandi que sè ramassâvé, la pernetta a décampâ. Ma fâi lè vesins qu'aviont oïu dâo boucan étiont venus guegni pè la fenêtra, iô s'épéclliâvont dè rire et l'est du adon que l'ont batsi lo gaillâ « Baignolet. »

Un maréchal scié.

Le maréchal Castellane est resté légendaire à Lyon.

On le voit encore à cheval, chamarré de toutes les ferblanteries du monde. Il était grotesque, mais désagréable.

En plein dix-neuvième siècle, — sous quelque gouvernement que ce fût, — et il les a servis tous! — il ne s'est jamais préoccupé que d'une chose : satisfaire sans scrupule ses moindres caprices.

Aussi le bourgeois le détestait, le soldat le maudissait, et l'officier, ne pouvant faire plus, le blaguait.

Entre autres manies, le vieux maréchal avait l'habitude, chaque fois qu'il passait une revue d'adresser aux officiers quelques questions, toujours les mêmes.

Peste! c'était aussi une manie de Frédéric le Grand, l'aïeul de notre excellent ami Guillaume.

La veille d'une grande revue, les officiers réunis à leur cercle, résolurent de jouer un bon tour au vieux radoteur.

Ils concertèrent leurs réponses tout simplement.

Le lendemain, ça ne rate pas. Castellane s'approche d'un jeune sous-lieutenant et lui frappe sur l'épaule.

— Hé? hé!... fit-il, déjà l'épaulette!... C'est bien. Vous sortez de Saint-Cyr?

— Oui, maréchal.

— Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal, mon père, ma mère et une sœur.

— Que fait votre père?

— Mon père, maréchal, il est gendarme.

— Ah! ah!... très bien. Et votre mère?

— Elle est blanchisseuse.

— Eh! eh! Bien, bien... Et votre sœur?

— Ah! fit le jeune homme en se voilant les yeux, ma sœur!... Ne m'en parlez pas, maréchal, elle a mal tourné.

Le maréchal lui prit la main.

— Je vous demande pardon, dit-il... Si j'avais su... Il s'éloigna et s'adressa à un autre.

C'était un lieutenant à la mâle figure.

— D'où sortez-vous?

— Des zouaves.

— Officier de fortune!... Ah! ah! C'est très bien. Et il lui frappa sur l'épaule.

— Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal; j'ai mon père, ma mère et une sœur.

— Ah! Ah! très bien. Que fait-il, votre père?

— Maréchal, il est gendarme.

— Très bien! oh! très bien. Et votre mère?

— Elle est blanchisseuse, maréchal.

— Ah! ah!.. Il n'y a pas de mal à cela. Et votre sœur?

— Ah! ne m'en parlez pas, maréchal... Elle a mal tourné.

Castellane s'excusa de nouveau d'avoir été indiscret, et poursuivit son inspection. Il arrive à un jeune capitaine alsacien. Même interrogatoire. Mêmes réponses. Il interroge un sous-lieutenant de chasseurs. Même résultat. Toujours : Le père gendarme, la mère blanchisseuse et la sœur qui a mal tourné.

Le maréchal fronça les sourcils et se mordit la moustache. Enfin, après une dixième épreuve, il s'adresse à un vieux grognard sur le point de prendre sa retraite et à qui l'on avait donné l'épaulette pour grossir un peu sa pension.

— Ah! vous voilà, vous! cria Castellane d'un ton bourru. Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal; j'ai un père, une mère et une sœur.

— Oui-dà, mille tonnerres!... Votre père est gendarme, n'est-ce pas?... Votre mère est blanchisseuse?... Et votre sœur et une sacrée... Quinze jours d'arrêt!

Ce jour-là, il n'interrogea plus personne; mais son air resta sombre et farouche. Il se demandait comment il pourrait bien se venger d'une scie aussi audacieuse.

Et les officiers?... Ils en rient encore.

Etymologies et étymologistes.

Chacun est curieux de connaître l'origine et la source d'où dérive son nom de famille et la signification de ce nom, soit son étymologie.

On a souvent tourné les étymologistes en ridicule; on a eu raison dans la plupart des cas. Et pourquoi? Il ne suffit pas, pour l'étymologiste, de se livrer à sa seule imagination et de compiler les dictionnaires classiques grec et latin, avec le secours d'un glossaire celtique, car, avec un travail fait dans ces conditions et en négligeant l'élément ancien germanique, on ne réussira pas une fois sur vingt à toucher juste. Il y aura donc 19 cas où l'on aura fait fausse route, ce qui induira le public en erreur en faisant surgir de nombreux contradicteurs, d'où résultera le discrédit de l'auteur.

L'étymologie doit être basée sur des documents positifs; on doit rassembler toutes les variantes possibles d'un nom à différentes dates, et, si possible, entre le 8^e et le 12^e siècles, parce qu'alors on sera en présence d'un nom latin qui aura conservé, le plus souvent, la trace du nom primitif ou de la racine